

AVIS ÉMIS LORS DU CHSCT DU 24 MARS 2014

- **Registre : moyens de promotion**

Michel PERON, Conseiller de Prévention Académique, informe le CHSCT que le Rectorat a lancé officiellement l'application sur les RSST.

Monsieur LOCTIN propose que les membres du CHSCT de la Nièvre demandent la tenue d'un groupe de travail départemental portant sur les moyens de promotion des registres obligatoires et des politiques de prévention en matière d'hygiène, santé, sécurité et conditions de travail.

Ce groupe de travail comprendrait des représentants du personnel élus au CHSCT, des représentants de l'administration, un IEN et au moins un chef d'établissement.

- **Réponse de l'administration**

La question a été abordée en réunion de travail avec le secrétaire du CHSCTD, toutefois, le groupe de travail prévu suite à l'avis n'a pas été réuni.

A revoir en 2015.